
DECRET N° 2021/304 **DU** 28 MAI 2021
instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur
Victor MUKETE.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

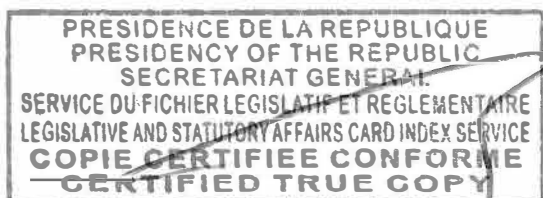
- VU** la Constitution ;
- VU** le décret n° 76/424 du 16 septembre 1976 fixant les règles de protocole à observer en matière de cérémonies publiques, préséances et honneurs civils et militaires,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Des obsèques officielles sont instituées en l'honneur de Monsieur **Victor MUKETE**, Sénateur et Doyen d'âge des Parlementaires, décédé le 10 avril 2021 à Yaoundé des suites de maladie.

ARTICLE 2.- Ces obsèques officielles se dérouleront le samedi, 29 mai 2021 à Kumba, Département de la Mémé, Région de Sud-Ouest.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-



Yaoundé, le 28 MAI 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA